

Site Natura 2000 FR 8301065 Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours

Comité de pilotage du 8 novembre 2013 Mairie de St Santin de Mours

Compte Rendu de réunion - Relevé de décisions

Présents par ordre alphabétique :

Bazin Benoît, collectif Salvageau ; **Broussal** Jean-Luc, Maire Saint Santin de Mours ; **Corvaisier** Eric, DDCSPP du Cantal; **Dupetitmagneux** Sylvain, service environnement Communauté de communes de Mours; **Joubert** Béatrice, DDT Cantal; **Lacoste** Pierre, Fédération Départementale des Chasseurs ; **Lalo** Patrick, DDT du Cantal; **Louvradou** Marie, CPIE Haute Auvergne ; **Piel** Arnaud, DREAL Auvergne; **Régnier** Marie-Claire, Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne ; **Renaux** Benoit, Conservatoire Botanique National du Massif Central ; **Tabourin** Pierre DREAL Auvergne; **Vaudois** Sylvain, Gendarmerie de Mours.

Excusés par ordre alphabétique :

Chambre de Commerce et d'industrie du Cantal ; Vincent **Descoeur**, Conseil Général du Cantal; **Domergue** Gilbert, Maire de Montmurat ; L'Office National de la Chasse et de Faune Sauvage (ONCFS); Office National des Forêts; **M. le Préfet** du Cantal; René **Souchon**, Conseil Régional Auvergne.

Ordre du jour

- Bilan de l'animation 2013 et perspective d'action 2014 présentés par le CPIE de Haute Auvergne
- Questions diverses.
- Élection de la structure porteuse du site et du président du comité de pilotage
- Visite du Puech de Salvageau avec le CEN Auvergne où les travaux réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 sont en cours

Ouverture de la réunion par M Jean-Luc Broussal maire de Saint Santin de Mours.
Tour de table de présentation des membres présents.

Remarque préalable : présence en spectateurs de 6 étudiants de l'IUT d'Aurillac et de Jean-Paul Favre les encadrant, ils réalisent un projet pédagogique sur l'aménagement de sites naturels embroussaillés et ils ont pris l'exemple du Puech de Salvageau.

1. Bilan de l'animation 2013 et perspective d'action 2014

Présentation animée par Marie Louvradou, voir diaporama pages suivantes



Site Natura 2000 FR 8301065
« Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours »

Comité de pilotage du 8 novembre 2013



Ordre du jour

- Bilan de l'animation 2013
- Proposition d'action 2014
- Questions diverses
- Élection de la structure porteuse du site et du président du comité de pilotage
- Visite de terrain sur le Puech de Salvageau lieu du Contrat Natura 2000

Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Bilan de l'animation 2013

Communication - Sensibilisation

- **Diaporama** « Orchidées » dimanche 19 mai à St Santin de Mours, 20 pers.
- **Sortie découverte** sur le site pour la population locale en partenariat avec l'association pour la valorisation du patrimoine des communes de St Santin, 20 personnes
- **Articles dans la presse locale**



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Bilan de l'animation 2013

Animation agricole

- **Contacts des agriculteurs engagés dans les MAET**, présentation, rencontres, visite de parcelles, point sur les contrats en cours (durée, respect du cahier des charges)...
- **Etude de la possibilité d'un nouveau contrat MAET** (1 agriculteur intéressé)
- **Information sur les perspectives pour la suite des contrats existants et la poursuite de pratiques favorables**




Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Bilan de l'animation 2013

Animation générale

Suivi du **contrat Natura 2000** du Puech de Salvageau:

- mise en place d'un suivi selon protocole SFO-CEN Auvergne: orchidées = espèces bio-indicatrices, phase1= bilan bibliographique des orchidées du site en 3 périodes avant 1990 < après 2004; phase 2= passages de terrain avec comptage toujours par classe d'effectifs; comparaison au bilan biblio au fil des ans;
- **réunion avec les acteurs naturalistes** concernés en avril 2013 et synthèse des données naturalistes existantes sur le site.
- **travail de terrain** pour le marquage des plantes remarquables avec le CEN Auvergne, Jean Dauge et Biome le 16 mai
- **réunion pour envisager la gestion post-travaux** le 13 sept avec des exploitants agricoles et le collectif des ayants droit
- réflexion sur une note de préconisations concernant les pratiques de pâturage



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Données biblio: pour chaque espèce:

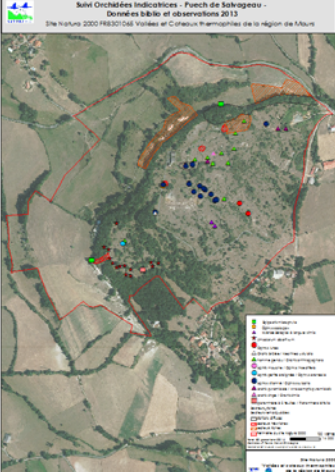
- nom auteur
- dernière date d'observation
- Effectifs totaux de l'espèce sur le site
- Effectifs maxi. observés sur le site
- Année de l'obs. de l'effectif maxi

3 périodes:

Avant 1990 données anciennes
Entre 1990 et 2004
Après 2004: données récentes

Classes d'effectifs:

- 0-10
- 10-100
- 100-300
- 300-700
- 700-1000



Bilan de l'animation 2013

Animation générale

Suivi du contrat Natura 2000 du Puech de Salvageau:

- Contact auprès des chasseurs (ACCA de St Santin et administrateur du secteur) pour informer sur les travaux du Puech de Salvageau
- Etude de la possibilité d'un chantier de nettoyage du Puech suite aux travaux de débroussaillage, recherche de partenariats (E2C, Assoc. locale, Leclerc...)
- Pas d'animation autour de la charte, dispositif peu attractif



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Bilan de l'animation 2013

Suivi naturaliste

- Suivi des parcelles très réduit cette année, il a été concentré sur le Puech de Salvageau et sur l'accompagnement de terrain du Conservatoire Botanique pour l'élaboration de la cartographie CHANES
- Observations papillons sur le Puech de Salvageau avec l'aide d'un entomologiste bénévole cantalien.
bibli= 46 espèces déjà observées; 12 vues en 2013. 4 espèces en limite d'aire de répartition dont le Puech de Salvageau constitue l'unique station connue dans la région Auvergne, 22 espèces thermophiles ou xérophiles.



Azuré du thym, espèce thermophile



Ascalaphe



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Bilan de l'animation 2013

Fin de la réactualisation du Document d'Objectifs

- Validation du Docob lors du comité de pilotage d'avril 2013
- Cartographie CHANES des habitats naturels et des espèces végétales du site en cours par le CBNMC
- Intégration de la cartographie CHANES au docob et synthèse complémentaire (tableaux de synthèse sur l'état de conservation des habitats et des espèces)



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Bilan de l'animation 2013

Suivi administratif

- Comité de pilotage d'avril 2013 avec validation du docob et présentation du contrat Natura 2000
- Travail et réunions avec les services de l'état au niveau départemental
- Saisie du bilan dans SUDOCO en cours



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Proposition d'actions 2014

Communication – Sensibilisation:

- Réalisation de plusieurs panneaux pédagogiques (Puech de Salvageau/ Montmurat): conception CPIE, fabrication et illustrations sous-traitées
- Rédaction d'une lettre d'information spécifique au site
- Sortie découverte pour les élèves de l'école de St Santin
- Communication via articles de presse, contacts médias

Veille - suivi

- Suivi floristique des parcelles à enjeux forts
- Suivi des agriculteurs ayant contractualisé des MAEt
- Suivi du Contrat Natura 2000

Animation générale

- Comité de pilotage
- Chantier de nettoyage du Puech

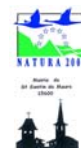
Suivi administratif

- Coordination et mise en œuvre des actions, bilan annuel dans SUDOCO,
- Travail et réunions avec les services de l'Etat au niveau départ. et régional



Copli du 18/04/2013 - Site Natura FR 8301065 "Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours"

Merci de votre attention



Site Natura 2000 FR 8301065
« Vallées et coteaux thermophiles de la région de Mours »

Comité de pilotage du 8 novembre 2013



2. Questions diverses

Remarques diverses:

P Tabourin: MAEt: pour 2014 possibilité d'un nouveau dispositif peut-être au dernier moment, aucune information à ce jour.

JP Favre: Etat du site: Sur les parcelles contractualisées bon maintien des habitats, sur Montmurat des parcelles sont dégradées par la déprise, quelques unes ont été détruites par le labour, constat de l'augmentation du prunelier sur le Puech de Salvageau.

B Renaux: Concernant le suivi de l'impact des travaux sur le site: Intérêt de faire des relevés phytosociologiques pour apprécier l'évolution, avec réalisation de quelques transects. Cela serait encore possible même si cela n'a pas été mis en place avant les travaux. Rappel sur le fait que le suivi mis en place est réalisé par le CPIE sur son temps d'animation, le protocole a été choisi car il limite le temps à passer et le coût.

P Lacoste: La pression de chasse a nettement diminué sur le Puech, plus que 25 chasseurs potentiellement concernés, disparition ou presque du lapin de garenne. Information auprès des chasseurs sur le ramassage des douilles.

MC Régnier: question du puits rempli de déchets, doit-on le boucher? Ou peut-il constituer une cache pour le lézard ocellé ou des chauves-souris?

Chantier de nettoyage des déchets prévu au printemps: Diffuser l'information largement afin de faire venir un maximum de personnes bénévoles locales qui s'ajouteront aux partenaires déjà identifiés.

La communauté de communes pourrait aider si besoin à collecter les déchets ramassés (compétence déchet).

Débroussaillage: Un chantier bénévole de débroussaillage dans le cadre de la semaine d'intégration des BTS GPN par exemple, pourrait être organisé en septembre ou octobre 2014 afin de gérer les premières repousses de buissons sur le Puech de Salvageau.

B Renaux: La cartographie des habitats naturels a permis de découvrir un lichen rare « *Lobaria pulmonaria* » dans la forêt de la Garenne. Le site de la Garenne est reconnu comme très intéressant au niveau des versants et au niveau de la forêt qui représente selon le CBNMC un fort enjeu écologique.

Un contrat forestier pourrait être envisagé sur ce secteur en 2014 avec ilots de sénescence et vieux bois, afin de s'assurer qu'il n'y ait plus d'intervention. A noter qu'un quart des espèces forestières sont dans les bois morts.

3. Visite du Puech de Salvageau



La visite a finalement eu lieu le matin de 11h à 12h30.

A ce jour, des clôtures fixes, notamment autour de la carrière et au Nord du site ont été installées tout comme les 2 barrières de sécurité et les panneaux d'interdiction de circulation associés.

Les interventions sur la végétation ont concerné pour le moment l'îlot Ouest « îlot des clairières» avec élagage de branches basses des arbres et des buissons.

Les travaux majeurs de débroussaillage débuteront à partir de la semaine du 25 novembre.

4. Election de la structure porteuse du site et du président du comité de pilotage

Voir compte rendu de la DDT du Cantal ci-joint.

Compte-rendu, par délégation du Président du Comité de Pilotage,

Marie Louvradox
CPIE de Haute Auvergne



CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT DE HAUTE-AUVERGNE
Association Maison des Volcans Château Saint-Étienne 15000 AURILLAC
Tél. 04.71.48.49.09 – cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr – site : www.cpie15.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU CANTAL

Direction départementale
des Territoires
Service Environnement
Unité Nature et Biodiversité

Compte-rendu de la réunion du 8 novembre 2013
Comité de Pilotage : site Natura 2000
FR8301065 Vallées et coteaux thermophiles de la région de Maurs
Deuxième partie de la réunion : Élections

La première partie de la réunion du COPIL s'est déroulée sous la présidence de M. BROUSSAL, maire de Saint-Santin-de-Maurs pour une présentation du bilan des actions 2013 et la validation du programme 2014.

La présidence et l'animation du site Natura 2000 ont été confiées en décembre 2010 à la commune de Saint-Santin-de-Maurs sous la présidence de M. BROUSSAL, maire de la commune pour une durée de 3 ans. Il faut donc procéder à de nouvelles élections.

M. Patrick LALO, représentant M. Le Préfet, reprend la présidence du comité de pilotage afin de procéder à l'élection du président du COPIL ainsi que de la structure porteuse.

Les 5 membres du collège des élus peuvent se prononcer sur ces élections. 3 membres sont présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

Patrick LALO signale que la commune de Saint-Santin-de-Maurs a délibéré, en séance du 10 octobre 2013, pour présenter sa candidature comme structure porteuse du site Natura 2000. C'est la seule candidature reçue.

Cette candidature est acceptée à l'unanimité.

La commune de Saint-Santin-de-Maurs est désignée structure porteuse de l'animation du document d'objectifs du site Natura 2000.

Monsieur BROUSSAL déclare vouloir conserver la présidence du comité de pilotage. Il n'y a pas d'autre candidature.

Monsieur Broussal est élu président du COPIL.

Le président du comité de pilotage

Patrick LALO

Affaire suivie par : Béatrice JOUBERT
Tél. : 04 63 27 66 21
Courriel : beatrice.joubert@cantal.gouv.fr

Collège des représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements (5 membres)

Collectivité territoriale	Votant	Présent	Représenté par
Conseil régional d'Auvergne	M. René Souchon	excusé	
Conseil général du Cantal	M. Vincent Descoeur	excusé	
Président de la communauté de communes de Maurs	M. Maurice Visinoni	non	M. S. Dupetitmagnieux
Maire de Saint-Santin-de-Maurs	M. Jean-Luc Broussal	oui	
Maire de Montmurat	M. Gilbert Domergue	non	M. Jean-Luc Broussal

3 membres du collège sont présents ou représentés.

Affaire suivie par : Béatrice JOUBERT
Tél. : 04 63 27 66 21
Courriel : beatrice.joubert@cantal.gouv.fr